CARLYSAFE-RTU

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	**CARLYSAFE-RTU**
Nom chimique	
Type de produit	Mélange
UFI :	PPRW-46KW-EV1H-FYHP

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	**- Utilisations professionnelles** **- Virucide - Bactéricide - Fongicide - Levuricide.**

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CARLY RCS
Z.I. DE BRAILLE
69380 LISSIEU France
Téléphone : +33 (0)4 78 47 61 20
info@carly-sa.com
www.carly-sa.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures (CAS No.: 68424-85-1)

Mention d'avertissement	:	Aucun
Pictogrammes	:	Aucun

Mentions de danger

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P501	Éliminer le contenu, le récipient dans un centre de traitement agréé.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.
matière vPvB.	- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.
Autres dangers n'entraînant pas la classification	- Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures	n°CAS : 68424-85-1 Numéro d´identification UE : N°CE : 270-325-2	0,1 - 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Dam. 1 - H318 Skin Corr. 1B - H314	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Se laver immédiatement avec: Eau - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
En cas d'ingestion	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- l'inhalation de poussière/brume ou d'aérosol provoque une irritation des voies respiratoires.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Aucun symptôme connu jusqu'à présent.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Les symptômes suivants peuvent se manifester:Gêne oculaire
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Les symptômes suivants peuvent se manifester: Troubles gastro-intestinaux

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.
Produits de décomposition dangereux	- Monoxyde de carbone - Dioxyde de carbone (CO2) - Oxydes d'azote (NOx)

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.
- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Utiliser un équipement de protection personnel. - Assurer une aération suffisante. - Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Méthodes et matériel de nettoyage	- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). - Rincer abondamment avec de l'eau.
Techniques inappropriées	- Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	- Éviter le contact avec la peau. - Éviter le contact avec les yeux. - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. - Voir section 8.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Protéger contre: Gel

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	- Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	- Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	opaque	Odeur	Agrume-Mandarine

Seuil olfactif	non déterminé
pH	10,5 <= V < 11,5

Point de fusion	0 °C non déterminé
Point de congélation	0 °C non déterminé
Point d'ébullition	90 °C < V < 100 °C
Point éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	non déterminé
inflammabilité	Non applicable
Limite inférieure d'explosivité	Non applicable
Limite supérieure d'explosivité	Non applicable
Pression de la vapeur	Non applicable
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	non déterminé
Densité	0,98 kg/l < V < 1 kg/l
Solubilité (Eau)	très soluble
Solubilité (Ethanol)	miscible
Solubilité (Acétone)	miscible
Solubilité (Solvants organiques)	pratiquement insoluble
Log KOW	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	non déterminé
Viscosité, dynamique	non déterminé

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	< 1 %
Energie minimale d'ignition	Non applicable
Conductivité	non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Éviter:
- Gel

10.5 - Matières incompatibles

- Acides

- Alcalis
- Agent oxydant

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prevues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures (68424-85-1)	
LD50 oral (rat)	795 mg/kg S 477
LD50 dermal (rat)	> 5000 mg/kg Valeur Calculée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité - Non classé

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - Non classé

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé
Danger par aspiration	- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité : Substances

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures (68424-85-1)	
EC50 48 hr crustacea	0,016 mg/l (Daphnia magnia) Dossier REACH.
LC50 96 hr fish	0,85 mg/l (Onchorhynchus mykiss) (OECD 203)
ErC50 algae	0,03 mg/l Dossier REACH.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	non déterminé
Demande chimique en oxygène (DCO)	non déterminé
% de biodégradation en 28 jours	> 97 %

- Les différents composants sont biodégradables.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	non déterminé

- Ne s'accumule pas dans les organismes.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6 - Autres effets nocifs

- La substance n'a pas de potentiel appauvrissant l'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. - Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
Evacuation des eaux	- Observer les réglementations locales sur l'évacuation des eaux.
Précautions particulières à prendre	- Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

CARLYSAFE-RTU

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun
Teneur en COV	< 1 %

- **Biocide**

- Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dispositions communautaires en matière de sécurité, de santé et d'environnement, lois nationales	Matière active: Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C12-16 alkyldiméthyles, chlorures (N°CAS: 68424-85-1) : 0,45% m/m - TP2 et TP4.

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit	- L'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	22/10/2020	

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Méthodes d'évaluation	Méthode de calcul.

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B

*** *** ***